

Néerlandais niveau 7e

Organisation et programme de formation

1. Public visé et prérequis

La formation **Néerlandais niveau 7e, Avancé plus, CECRL C1--/C1-** du Nouveau centre néerlandais est ouverte à toute personne de 18 ans et plus ayant effectuée les formations Néerlandais niveau 6a, CECRL B1+++ , Néerlandais niveau 6b, CERCL B2--- , Néerlandais niveau 6c, CECRL B2-- , Néerlandais niveau 6d, CECRL B2- et Néerlandais niveau 6e, CECRL B2 du Nouveau centre néerlandais ainsi qu'à toute personne ayant un niveau de compétences équivalent (test de positionnement préalable en cas de première inscription au Nouveau centre néerlandais).

2. Organisation de la formation

2.1 – La formation **Néerlandais niveau 7e, Avancé plus, CECRL C1--/C1-** en cours particuliers individuels ou semi-individuels (2 à 3 personnes) compte entre 15 et 21 heures de cours avec formateur de néerlandais général et/ou néerlandais sur objectifs professionnels spécifiques ; la formation est organisée selon les modalités définies dans la convention de formation établie en commun par le(s) bénéficiaire(s) des cours et le Nouveau centre néerlandais (période et nombre d'heures de la formation et nombre, fréquence, jour(s), horaires et lieu des cours)

2.2 – La formation **Néerlandais niveau 7e, Avancé plus, CECRL C1--/C1-** en cours collectifs compte 24 heures de cours de groupe de néerlandais général avec un nombre de stagiaires compris entre quatre et douze ; la formation est organisée dans les locaux du Nouveau centre néerlandais selon les modalités définies par le Nouveau centre néerlandais (période, jours, horaires).

2.3 A l'issue de la formation, une attestation est délivrée au stagiaire.

3. Objectifs de la formation et compétences visées

3.1 – L’action de formation entre dans la catégorie des actions d’acquisition, d’entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l’article L.6353-1 du Code de Travail.

3.2 – Elle a pour objectifs la consolidation des connaissances et compétences acquises en langue néerlandaise et l’évolution vers le niveau C1 du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

3.3 – Elle vise l’acquisition progressive des compétences en interactions orale et écrite en langue néerlandaise définies par le CECRL (échelle globale) d’un niveau intermédiaire entre le niveau B2 du CECRL : *‘peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d’aisance tel qu’une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l’un ni pour l’autre. Peut s’exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d’actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités’* et le niveau C1 du CECRL : *‘peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s’exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s’exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d’organisation, d’articulation et de cohésion du discours.’*

4. Programme détaillé de la formation

4.1 Situations et notions lexicales

L’homme et la technique (*thème fil conducteur*)

- Parler des pouvoirs des robots
- Parler de l’intelligence artificielle
- Quelques expressions d’Albert Einstein, en discuter
- Parler des œuvres de Daan Roosegaarde
- Décrire des figures

Actualités néerlandaises, belges et françaises

4.2 Grammaire et syntaxe

- Les adjectifs de renforcement
- Les expressions verbales avec le verbe ‘*raken*’
- La construction de la phrase
- Le futur et le conditionnel : *zullen* et *zouden*
- Les prépositions dans l’expression verbale
- (à l’appréciation du formateur et selon demande des stagiaires) révision des notions grammaticales abordées lors des cycles néerlandais 1 à 7d ainsi qu’explications et traitement de structures et phénomènes linguistiques nouveaux rencontrés lors du travail sur les thèmes des situations et notions lexicales citées en paragraphe 4.1

4.3 Savoir-faire

- Entraînements à l’interaction verbale en néerlandais à partir d’actualités, de la vie en général et des spécialismes des stagiaires
- Compréhension et expression écrites en rapport avec les sujets abordés pendant les cours

4.4 Supports de cours

- Livre de cours [Nederlands naar perfectie](#) (2015) d’Emily PALMER et al, chapitre 8, pp. 239-270
- Copies et documents divers : coupures de presse néerlandophone sur l’actualité, extraits de livres, extraits audio et vidéo

5. Suivi et évaluation de l’action de formation

Une liste de présences à signer par le(s) stagiaire(s) et le formateur permet le suivi de l’action de formation. Une évaluation est faite en fin de formation afin d’en apprécier les résultats.

6. Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

6.1 – La formation est assurée par un ou plusieurs formateurs salariés du Nouveau centre néerlandais et désigné(s) en début de formation.

6.2 – Les stagiaires recevront en début de formation l’accès à leur ‘espace élève’ sur le site web du Nouveau centre néerlandais ; l’espace élève, exclusivement destiné aux élèves du Nouveau centre néerlandais et ouvert pendant toute la durée de la formation, ouvre l’accès

aux comptes rendus des cours publiés après chaque cours par le formateur, extraits audio et vidéo et tout autre document que le centre juge utile de mettre à disposition).

6.3 – Afin de faciliter la communication avec le formateur, les stagiaires recevront en début de formation son adresse courriel.

6.4 – Tout stagiaire du Nouveau centre néerlandais jouit de la possibilité de bénéficier de matériaux pédagogiques (livres, cd, dvd, journaux, ...) dont dispose le centre de ressources, constamment entretenu et développé, du Nouveau centre néerlandais.

7. Modalités de l'évaluation

7.1 – Au milieu de la formation, une évaluation diagnostique, écrite et orale, d'une durée de trente minutes environ, est effectuée ; résultats et analyses de cette évaluation seront partagés avec les stagiaires lors du cours suivant.

7.2 – En fin de formation (avant-dernier cours), une évaluation diagnostique, écrite et orale, d'une durée de soixante minutes environ, est effectuée ; résultats et analyses de cette évaluation seront partagés avec les stagiaires) lors du dernier cours de la formation.

7.3 – En fin de formation, le Nouveau centre néerlandais offre la possibilité à chaque élève de passer, selon les modalités définies dans la convention de formation ou le contrat de formation, l'évaluation certifiante Pipplet FLEX.